

Décision Générale colonial

Décision n° 748 du 24 octobre 1941

n° 748

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 24 octobre 1941
Numéro JO n° 539 du 31/10/1941	Date du numéro 31 octobre 1941

TEXTE INTÉGRAL

La démission de leur emploi, présentée par les agents de police ci-après, est acceptée : a) A compter du 1er octobre 1941 : Dehen Mead, sergent de police, mle 9. b) A compter du 1er novembre 1941 : Abdillahi Houssen, caporal de police, mle 5 : Ahmed Abdi, agent de police, mle 51: Hassan Askar, agent de police, mle 103; Ali Mohamed Koutena, agent de police, mle 89 : Moussa Ali. agent de police, mle 108; Mohamed Mohsein, agent de police, mle 87; Abdi Ali, agent de police, mle 91 ; Idlé Houdain, agent de police, mle 59; Omar Boghoré, agent de police. mle 109; Sultan Chiroua, agent de police, mle 33; Igué Ali. agent de police, mle 28 ; Ali Farah, agent de police, mle 97; Mohamed Omar, agent de police, mle 70.